

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE  
L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le - 5 DEC. 2012

**Le Secrétaire général**

à

Liste des destinataires *in fine*

— Nos réf : D12003458

**Affaire suivie par** : Nadège COURSEAUX  
**Tél.** : 01 40 81 69 09 / 62 25 - **Fax** : 01 40 81 30 39  
**Courriel** : rs1.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

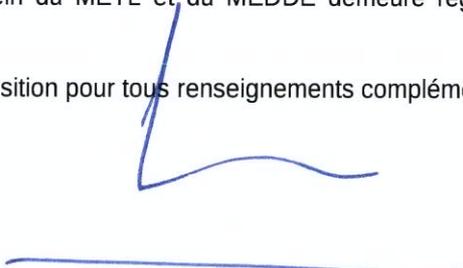
**Objet** : droits syndicaux

Le décret n°2012-224 du 16 février 2012 modifiant le décret n°82-447 du 28 mai 1982 apporte des changements aux droits syndicaux et redéfinit les critères d'appréciation de la représentativité qui conditionne l'octroi de certains droits et moyens.

Le dialogue social constitue un des chantiers prioritaires inscrits à l'agenda social des deux ministères et c'est dans ce cadre que vont s'engager sous la conduite du secrétariat général, avant la fin de l'année, des discussions avec les organisations syndicales sur les droits et moyens syndicaux. Ces négociations conduiront à l'élaboration d'une nouvelle circulaire en cohérence avec le nouveau texte. Elle remplacera celle du 11 décembre 2000. Sa diffusion est prévue pour le premier semestre 2013.

Dans cette attente, l'exercice du droit syndical au sein du METL et du MEDDE demeure régi par les dispositions antérieures.

Le département des relations sociales est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Vincent MAZAURIC

## Destinataires

### **Messieurs les Préfets de région,**

- Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile de France (DRIEA)
- Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France (DRIEE)
- Direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement d'Ile de France (DRIHL)
- Directions inter-régionales de la mer (DIRM),
- Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) (Outre-Mer)
- Directions de la mer (DM) (Outre-Mer)
- Centres d'études techniques de l'équipement (CETE)
- Services de la navigation (SN)

### **Mesdames et messieurs les Préfets de départements,**

- Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM),
- Directions départementales des territoires (DDT)
- Direction de la mer Sud Océan Indien (Mayotte)
- Directions des territoires, de l'alimentation et de la mer (DTAM) (Saint Pierre et Miquelon),
- Directions départementales de la protection des populations (DDPP)
- Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS)
- Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

### **Messieurs les Préfets coordonnateurs des itinéraires routiers,**

- Directions interdépartementales des routes (DIR)

### **Mesdames les directrices, messieurs les directeurs :**

- Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH)
- École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)
- École nationale des ponts et chaussées (ENPC)
- École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)
- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)
- Centre d'études des tunnels (CETU)
- Centre national des ponts de secours (CNPS)
- Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA)
- Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG)
- Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF)
- Centre de prestations et d'ingénierie informatique (CPII)
- Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT)
- Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA Air)
- Bureau d'enquêtes sur les événements de mer (BEA mer)
- Délégation à l'action foncière et immobilière (DAFI)
- Institut de formation de l'environnement (IFORE)
- Centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP)
- Armement des phares et balises (APB)
- Etablissement national des invalides de la marine (ENIM)
- Institut géographique national (IGN)
- Direction des services de la navigation aérienne (DSNA)
- Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC)
- Service technique de l'aviation civile (STAC)
- Service d'exploitation de la formation aéronautique (SEFA)
- Service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA)

- Centre d'exploitation, de développement et d'études du réseau d'information de gestion (CEDRE)
- Service de gestion des taxes aéroportuaires (SGTA)
- Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI)
- Service technique de l'énergie électrique et des grands barrages et de l'hydraulique (STEEGBH)
- Bureau d'études techniques et de contrôle des grands barrages (BETCGB)

**Administration centrale du MEDDE**

- Monsieur le Commissaire général au développement durable
- Monsieur le Directeur général des infrastructures, de transports et de la mer
- Monsieur le Directeur général de l'aviation civile
- Monsieur le Délégué à la sécurité et à la circulation routières
- Monsieur le Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature
- Monsieur le Directeur général de l'énergie et du climat
- Monsieur le Directeur général de la prévention des risques
- Monsieur le Vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable
- Madame la directrice des ressources humaines
- Monsieur le directeur des affaires juridiques
- Monsieur le directeur des affaires européennes et internationales
- Monsieur le chef du service des politiques support et des systèmes d'information
- Madame la chef du service des affaires financières
- Monsieur le chef du service du pilotage et de l'évolution des services
- Monsieur le chef du service de défense de sécurité et d'intelligence économique